

personnelle à la quelle il aspirait depuis quelques années, dût retentir douloureusement dans le cœur du roi.

Il s'était formé au sein de la Chambre, dès l'année précédente, sous le nom de *coalition*, un parti composé de mécontents de toutes les nuances, dont M. Duvergier de Hauranne se montrait l'inspirateur le plus passionné. Là, se trouvaient unis, sous la bannière commune d'une antipathie profonde contre le ministère et contre le principe du gouvernement personnel, MM. Thiers, Sauzet, Persil, ces *septembriseurs* de la presse politique ; des doctrinaires, tels que MM. Guizot, Rémusat, Duchâtel, etc. ; quelques membres de la gauche dynastique, MM. Barrot, Chambolle, Léon Faucher, etc. Vaincue en 1838, dans la discussion de la loi sur les fonds secrets, la coalition avait retrempé ses armes dans deux événements récents qui avaient vivement ému l'opinion publique, à savoir l'abandon d'Ancône et le procès de M. Gisquet, ancien préfet de police, procès dont les révélations avaient jeté, sur la vie administrative d'un des fonctionnaires les plus considérables du gouvernement de Louis-Philippe, le discrédit le plus scandaleux.

L'Adresse à la couronne fut le champ de bataille sur lequel la coalition engagea le combat. Le projet, inspiré par M. Guizot, se distinguait par une rédaction agressive qui touchait à la plupart des points sur lesquels la politique ductile des précédents cabinets avait complaisamment capitulé. Jamais moins de bonne foi ne s'était fait remarquer dans un document sérieux et officiel ; jamais l'ambition personnelle n'avait éclaté avec moins de pudeur et de retenue. M. Molé se défendit avec beaucoup d'habileté. Il fut heureusement secondé par un orateur dont le nom, marqué d'une célébrité précoce dans la carrière poétique, grandissait rapidement à la chaleur des luttes parlementaires. M. de Lamartine prêta de généreux accents au ministère menacé par des